



Bourges, le 05/02/2016

Monsieur le Directeur
Départemental du CHER

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nos sections syndicales vous notifient un préavis de grève à compter du jeudi 11 février 2016.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des Centres des Finances publiques du Cher.

Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

Vous avez reçu mardi 2 février 2016, une délégation des agents représentant l'ensemble des services du CFP de Vierzon accompagnée de leurs représentants syndicaux Solidaires, CGT, FO. Elle vous a signifié l'incapacité des services de fonctionner avec l'effectif actuel, elle vous a alerté sur la charge de travail induite par la particularité du tissu fiscal de Vierzon. La délégation vous a rappelé sa volonté de garder l'ensemble des services du CFP en pleine compétence.

A ce titre, la délégation revendique immédiatement :

- pour le SIP : la création de 1 B et 2 C
- pour le SIE : la création de 1 B et 1 C
- pour le SPL : la création de 1 B et le maintien du A à la disposition du Directeur

Vous avez décliné vos propositions qui ne répondent pas aux revendications exprimées ci-dessus.

Les problématiques de Vierzon sont similaires dans tous les services du département et vous avez d'ailleurs reçus un certain nombre de motions en ce sens. Dans ces conditions les agents du département seront appelés à se mettre en grève le jeudi 11 février 2016 et décideront des suites à donner.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les secrétaires de section

Stéphane Lafargue	Gillette Tessier	Franck Jansonnier
Solidairesfinancespubliques.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr 06.71.79.17.96	Cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr 06.22.39.19.94	fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr 06.63.51.69.42